

SOLIGNAC

INFO
MUNICIPALE

2017



Janvier 2017



SOMMAIRE

P 1

- Mot du Maire

P 2

- Conseils municipaux
- Accueil des nouveaux habitants

P 3

- Le Moulin de Quatre

P 4

- Des pompes rajeunies
- Capture de nuisibles
- 2017, année d'élections
- Enquête Insee

P 5

- Bilan du CCAS
- Téléthon 2016

P 6

- Les TAP
- Inscription à l'école

P 7

- RAM Croque Lune

P 8

- Facture d'assainissement
- Avis de recherche

P 9

- Le Tourisme
- Silence, on tourne...

P 10

- Nos Seniors sont très actifs !

P 11

- Etat civil
- Marché de Noël

P 12 et 13

- Coup de projecteur sur...
- Solignac en balade

P 14

- L'huître en fête
- Club de pétanque

P 15

- Noël au Judo Club
- Comité de jumelage

P 16

- Intoxications au monoxyde de carbone

P 17

- La page Mag' : les légumes secs

P 18

- AGE Burkina
- Les Ponticauds de La Briance

Responsable de la publication : Yvette Aubisse

Responsable de la rédaction :

Marie-Claude Naudon

Couverture : Alain Lafeuille

Photos : Mairie de Solignac, Jacques Merzeau, Annie Rebière-Merzeau, Alexandre Portheault, Claude Leroux Robert, Christian Gaucher, Françoise Garnier, Barbara Labérine, Marie-France Leplat, Gérald Pichonnaud, Jean-Pierre Chazelas, RAM Croque Lune.

Conception : Bureau de dessin D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Illustrations : Fotolia

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Le mot du Maire

Nouvelle année, nouveaux projets ou finalisation de ceux déjà engagés.

L'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et pour vous satisfaire au mieux. Nous avons œuvré tout au long de l'année pour améliorer le plaisir de vivre et d'accueillir sur notre commune.

Les principales actions réalisées ont été celles-ci : la fin des aménagements des places Georges Dubreuil et du 8 mai, avec leur inauguration - la sécurisation de la route de Villebon - l'aménagement d'un gîte de randonneurs, ou de groupes l'hiver, au-dessus du Solilès - plusieurs opérations pour éradiquer les nuisibles (pigeons, ragondins) - les travaux dans les écoles (chauffage, climatisation, rideaux) - la poursuite du fleurissement et de l'embellissement de la commune - l'entretien de certaines portions de routes...

D'autres se poursuivent selon le calendrier prévu : la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les travaux de réhabilitation du « Moulin de Quatre » que vous pouvez suivre sur la page Facebook de la commune, le projet d'aménagement de la route départementale 32 entre l'abbatiale et le pôle jeunesse, prévu d'ici l'été, les réflexions sur les écoles : le préfabriqué et les écoles en général (des concertations vont être programmées).

Par contre certaines ont pris un peu de retard, notamment, l'organisation de l'accueil des adolescents «Foyer des jeunes». Ces derniers et leurs parents ont été interrogés, nous avons associé la commune du Vigen pour l'interrogation de leurs ados. Les questionnaires ont été dépouillés. Le dossier suit son cours, nous espérons pouvoir les inviter à une réunion aux vacances de printemps.

L'an dernier nous étions soucieux du devenir de La Borie. Le domaine est racheté, les nouveaux propriétaires vont s'installer très rapidement. Ils auront l'occasion, prochainement, d'organiser une journée «portes ouvertes», nous ont-ils dit. Nous les avons reçus et leur souhaitons une bonne intégration sur notre commune.

Quelques mots sur le passage en Communauté Urbaine (CU). Vous avez tous pu entendre ou lire les divergences au sujet de ce passage. Notre Conseil Municipal avait voté en septembre dernier, à la majorité, pour cette transformation que les communes de Limoges et de Couzeix n'ont pas souhaitée. Dommage, c'était une opportunité à ne pas manquer, elle aurait renforcé la coopération avec beaucoup plus de moyens. Cela ne doit pas nous empêcher de continuer à travailler ensemble, j'espère dans un climat plus serein.

Le tourisme devient une compétence communautaire. Limoges Métropole en tant qu'EPCI a en charge depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence « Promotion du tourisme ». L'O.T. de Limoges, après avoir modifié ses statuts en ce qui concerne la gouvernance de la structure au profit d'élus communautaires et le périmètre d'intervention qui est celui de Limoges Métropole, devient un Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

L'O.T. de Solignac (pour ce qui concerne la promotion du tourisme) et sa salariée, vont faire partie de la nouvelle organisation touristique communautaire et deviendra un Bureau d'Information Touristique (BIT).

Je veux rappeler que chacun d'entre nous a des droits et des devoirs. Des agacements sur l'incivilité nous sont signalés, trop souvent, en mairie : problèmes de stationnement, de vitesse, de feux, de chiens et leurs déjections et autres animaux qui divaguent. Nous avons eu l'occasion de le rappeler maintes fois.

Je fais, à nouveau, appel au civisme de chacun et je vous en remercie.

Et maintenant, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une très belle année 2017, riche en petits et grands bonheurs, mais surtout une excellente santé.

Avec mes meilleurs sentiments,

Yvette AUBISSE

Conseils municipaux : à retenir

28 septembre 2016

Réhabilitation du Moulin de Quatre

Validation du choix des entreprises et présentation de l'opération mécénat sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.

L'objectif n'est pas seulement de recueillir des fonds qui viendront en déduction de la part de financement restant à la charge de la commune. C'est, pour l'essentiel, de mobiliser les associations et la population autour du projet de réhabilitation du Moulin.

La proposition est adoptée par 14 pour, 2 contre, 1 abstention.

Modalités de fonctionnement du gîte d'étape

Le gîte est ouvert en gîte d'étape pour les randonneurs du 1^{er} avril au 31 octobre. Il est décidé de le faire passer en gîte de groupe (jusqu'à 9 personnes) entre le 1^{er} novembre et le 31 mars. Le tarif à appliquer est en réflexion.

Adoption du principe d'une interdiction totale des insecticides néocotinoïdes anticipée

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Schéma de mutualisation de Limoges Métropole

Le but est de mutualiser des moyens humains et matériels des communes membres avec l'agglomération ou entre elles pour plus

d'efficacité et à moindre coût (exemples : suivi de la paye / gestion de parcs informatiques / groupements de commandes / services unifiés / ...).

Eclairage public

Suppression de l'intérêt communautaire de cette compétence facultative

13 décembre 2016

Accueil de Loisirs : renouvellement de la convention avec Le Vigen

Création d'un poste d'adjoint technique pour étoffer l'équipe des employés municipaux, compte tenu de la mise à disposition d'un employé municipal à temps plein chaque année, compensée par un remboursement de salaires plus charges.

Demande de subvention pour la remise en état du court de tennis du Pont Rompu

Convention avec le SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne)

La compétence « maintenance éclairage public » revient à la commune qui par une convention passée avec le SEHV lui en confie la gestion.

Délibération pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 14/18
18 pour - 1 abstention

Accueil des nouveaux habitants

Le 26 novembre dernier, 20 personnes ont été reçues à la mairie par le maire de la commune et une partie de l'équipe municipale.

Yvette Aubisse leur a souhaité la bienvenue et a brièvement présenté la commune, ses atouts, les travaux effectués et ceux à venir (moulin, traversée du bourg, etc...), les principales manifestations.

Elle a aussi rappelé l'importance de l'implication de chacun dans la vie du village, au niveau associatif mais aussi économique. Afin que nos artisans et commerçants continuent à vivre au sein de la commune, il est indispensable d'utiliser le plus souvent possible



leurs compétences et de fréquenter leurs boutiques. Il en va de même pour le marché hebdomadaire sur la place Georges Dubreuil le samedi matin.

Les conversations se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.



Le Moulin de Quatre



Le moulin de Quatre, 1 place de la Briance, est en rénovation depuis mi-novembre 2016.

Après la mise en place de l'échafaudage, la sécurisation du chantier, l'installation de la grue, la dépose des tuiles et de la charpente, l'appentis du côté ouest vient d'être démolé.



Les arases des murs seront refaites, les faux plafonds enlevés...

Vous pouvez suivre l'évolution des travaux sur la page Facebook « Moulin de Solignac ».

Lancement de la campagne de mécénat pour la réhabilitation du Moulin de Quatre

Le 8 novembre était signée la convention avec la Fondation du Patrimoine. C'est à la salle des fêtes que Benoit SADRY, délégué départemental, et Yvette AUBISSE, Maire de Solignac, ont apposé leurs signatures au bas du document.

Les habitants avaient été conviés le 3 novembre à une réunion d'information qui permettait d'approfondir le projet de réhabilitation de ce lieu emblématique de la commune.

Chaque famille a reçu une plaquette informative sur l'historique, les travaux et les modalités de l'appel aux dons. La municipalité remercie par avance tous les futurs donateurs.



A vos appareils photos et smartphones !



Le chantier a débuté le 15 novembre 2016. La fin des travaux est prévue dans le courant de l'été 2017.

Que vous soyez un photographe aguerri ou simple amateur, prenez des photos du chantier du Moulin de Quatre et envoyez-les à la Mairie, sans oublier de mentionner la date du cliché et le nom de son auteur (mairie-solignac@orange.fr).

Des photos seront publiées au fur et à mesure sur la page facebook du moulin :

<https://www.facebook.com/mairiesolignac/>

A la fin des travaux, les meilleurs clichés seront sélectionnés et participeront à une exposition dans le Moulin rénové.

Des pompes rajournies !

Notre commune dispose de pompes très anciennes. Afin de préserver notre patrimoine, l'équipe des agents techniques a procédé à leur remise en état.



Impasse des Bancs



Rue de La République



Rue François Perrin.

Attention ! EAU NON POTABLE !

2017, année d'élections !

En 2017, nous serons appelés deux fois aux urnes :

- Pour l'élection présidentielle, les dimanche 23 avril et 7 mai,
- Pour les élections législatives, les dimanche 11 et 18 juin.

Du changement pour les bureaux de vote

La restructuration du secrétariat de mairie ne permet plus la mise en place de 2 bureaux de vote. **Les élections seront donc organisées dans la salle des fêtes, rue de la Peyrade.**

Capture de nuisibles

Comme chaque année, nous allons procéder à une campagne de capture de pigeons et de ragondins en partenariat avec le FDGDON.

Les habitants intéressés par cette opération sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.



Enquête Insee sur le cadre de vie et la sécurité



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Bilan 2016 du C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a été actif tout au long de l'année 2016.

Cette commission, présidée par le maire, est composée de 4 membres issus du Conseil Municipal et de 4 membres extérieurs habitant dans la commune.

Principales actions à Solignac :

- **Livraison de denrées alimentaires**

Sur demande de l'assistante sociale, des produits alimentaires (lait, yaourts, fromage, surgelés, fruits, légumes, conserves, riz, pâtes, etc...) sont achetés à bas prix à la Banque Alimentaire à Limoges et sont livrés au domicile des familles ayant des difficultés financières. Cette aide leur permet de faire face à des problèmes ponctuels (exemple : attente du traitement d'un dossier par la CAF, retard de paiement d'indemnités, dépenses imprévues...).

En 2016, 642 kilos de denrées alimentaires ont été livrés à 3 familles.

- **Paiement de factures impayées**

La commission se réunit à la demande de l'assistante sociale, étudie les dossiers et décide du montant attribué.

En 2016, 2045 € ont été versés (paiement de facture de cantine, loyers, assurances, gaz, électricité, entretien de chaudière, leçons de conduite).

De plus, le CCAS a aidé la Banque Alimentaire pour l'achat de caissons (300 €) et a versé une subvention au Secours Populaire (150 €).

Si vous êtes confrontés à des problèmes, ne restez pas isolés, des solutions existent. Nous vous rappelons que Madame Carine Lannette, assistante sociale du secteur, se tient à votre disposition à la Mairie de Solignac le 1^{er} et le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h. Nous vous conseillons de l'appeler au **05 55 30 09 96** pour prendre rendez-vous.

Vous avez également la possibilité de rencontrer un des membres du CCAS qui vous recevra en toute confidentialité. Pour cela, vous pouvez appeler le secrétariat de la Mairie au **05 55 00 50 09**.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



**2 ET 3
DECEMBRE
2016**

Comme vous avez pu le constater, il n'y a pas eu d'animation cette année à Solignac.

La somme de 480 € a néanmoins été récoltée et remise le 24 décembre dernier à Monsieur Marcel Ribière, coordinateur de l'AFM Téléthon 87.

Nous remercions tous les donateurs, le Comité des Fêtes du Vigen, le Foyer des Aînés de Solignac, l'Union Sportive Solignac-Le Vigen et l'ALSH de Solignac pour leur générosité.

Si vous souhaitez participer à l'organisation du prochain Téléthon qui aura lieu les 9 et 10 décembre 2017, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées au secrétariat de la mairie. Une réunion de préparation est prévue au printemps en présence de Monsieur Ribière.

Les Temps d'Activités Périscolaires

Pour la troisième année, les enfants des écoles de Solignac peuvent participer aux Temps d'Activités Périscolaires. Pour cela, la commune s'appuie sur un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Vienne. Complémentaires du temps scolaire, les Temps d'Activités Périscolaires proposent aux enfants des activités en lien avec le sport, les arts, l'environnement, la citoyenneté et ont pour but de favoriser la découverte et l'expérimentation.

Les Temps d'Activités Périscolaires sont gratuits, non obligatoires et les enfants sont inscrits pour l'année scolaire. Depuis deux ans, ces temps d'activités fonctionnent avec



Les mardis et vendredis de 15h15 à 16h15, les enfants de l'école Joseph Mazabraud, découvrent :

- avec Philippe et Stéphane, activités tennis et jeux de société,
- avec Isabelle (Bigoudi) et Guillaume, marionnettes, contes et des jeux sportifs,
- avec Marie et Tom ou Robin, environnement nature et vidéo.

deux intervenants par classe. Les activités mises en place sont adaptées et changent à chaque période afin que les enfants puissent profiter de l'ensemble des propositions.

Cette année, les lundis et jeudis de 15h 30 à 16h15, les enfants de l'école Val de Briance peuvent bénéficier :

- avec Marie et Stéphane, des activités nature, activités de « recyclage » et jeux de société,
- avec Isabelle « Bigoudi » et Guillaume, de marionnettes, contes et jeux sportifs
- avec Aurélien et Annie, de musique et de jeux d'expression.



Le planning a été distribué à chaque enfant, sera affiché dans chaque école et consultable sur le site internet de la commune, dès début janvier 2017.

Chaque fin d'année scolaire, un bilan est effectué avec l'ensemble des partenaires, personnel communal, représentants des parents d'élèves, enseignants, Ligue de l'Enseignement, mairie, afin d'améliorer l'offre faite aux enfants.



Inscription à l'école

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une des écoles de Solignac pour la rentrée 2017, vous devez vous présenter à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Sont concernés les enfants nés en 2014 et les nouveaux venus dans la commune.



RAM «Croque Lune»

Noël 2016

Le jeudi 15 décembre au matin s'est déroulé le Noël du relais à la salle polyvalente de Boisseuil. Pour l'occasion, quatre-vingts personnes : assistants maternels, enfants et familles, se sont réunies pour assister au spectacle « O Sole Mio » proposé par Joëlle Pascal.

Après le spectacle, Joëlle a ouvert un petit bal pour petits et grands. La matinée s'est poursuivie avec huit choristes de Polysong's qui ont poussé la chansonnette en entraînant les assistants maternels : un grand merci à eux pour ce moment !

Enfin, la matinée s'est achevée par un petit goûter. Merci aux assistants maternels et aux familles pour leur implication. Merci également aux élus pour leur présence.

Temps d'Accueil Collectifs

Nouveautés :

- A compter du 1^{er} octobre 2016, les temps d'accueil collectifs sont également ouverts aux gardes d'enfants à domicile. Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice.
- Un temps mensuel sera proposé dans les locaux du Pôle Jeunesse de Solignac. Calendrier et inscriptions au RAM.

Les temps collectifs au RAM à Boisseuil sont **ouverts le lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 9h15 et 11h30 aux assistants maternels et aux enfants, sur inscriptions.**

Assistants maternels, enfants et parents peuvent, par ailleurs, participer aux ateliers de motricité au gymnase de Boisseuil environ deux mardis matin par mois. Inscriptions auprès de l'animatrice.



En 2017, des séances d'éveil musical se poursuivront avec Christelle COSTA de l'association « KOYAM ».

Actualités

L'Echo des ASMAT N° 2 a été élaboré par 5 assistants maternels le lundi 10 octobre à 20h30 au RAM. Cette seconde édition a été envoyée par courriel aux assistants maternels. Elle est disponible, à ce jour, sur les sites des mairies de Boisseuil et Solignac.

Temps de permanence

Ouverts aux parents en recherche d'un mode d'accueil, en demande d'informations concernant l'emploi d'un assistant maternel : contrat de travail, rémunération, congés...

Ouverts aux assistants maternels pour communiquer leurs places disponibles, pour s'informer sur leurs droits, sur les conditions d'exercice, pour accéder à la formation continue...

Ouverture : Lundi : 13h à 18h ; Mardi : 13h à 17h45 ; Mercredi : 9h à 11h et Vendredi : 15h à 17h.

Facture assainissement

Du changement en 2017 pour votre facture d'assainissement

(Ne sont pas concernés les foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif)

La compétence assainissement est assurée depuis le 1^{er} janvier 2007 par la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole et cette dernière a confié à l'époque, par l'intermédiaire d'une convention, la facturation de la redevance assainissement à la SAUR (en charge de l'exploitation du service d'eau potable pour le compte du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre ou Syndicat VBG) sur les communes de Feytiat, Panazol, St-Just-le-Martel, Isle, Condat-sur-Vienne, Boisseuil, Verneuil-sur-Vienne, dans l'objectif d'une facture unique d'eau et d'assainissement pour l'utilisateur.

Suite au renouvellement du contrat de délégation de gestion du service de l'eau potable du Syndicat VBG à compter du 1^{er} janvier 2017, il a été nécessaire de conclure une nouvelle convention de facturation de la redevance assainissement avec le nouveau délégataire retenu par le Syndicat VBG, à savoir le Service des Eaux des 3 Rivières. La prestation de facturation a ainsi été étendue à la commune de Solignac (mais également à la commune du Vigen) dont la compétence eau potable est également assurée sous la responsabilité du Syndicat VBG.

Cette nouvelle orientation permet, en effet, d'homogénéiser les pratiques, de simplifier la lecture des factures pour les usagers et de rationaliser les modes de gestion des services de Limoges Métropole.

Ainsi, pour l'année 2017, le calendrier de facturation sera le suivant, pour ceux qui bénéficient à ce jour du service public de l'assainissement (ne sont pas concernés les foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif) :

- **Mai 2017 : dernière facture d'assainissement émise par Limoges Métropole - calculée à partir des volumes d'eau consommés en 2016.**

Aux dates habituelles des factures émises jusqu'alors uniquement pour l'eau potable par la SAUR :

- **Mi 2017 : première facture semestrielle unique « Eau + Assainissement » émise par le Service des Eaux des 3 Rivières (sur la base des volumes d'eau estimés pour le 1^{er} semestre 2017 soit 50 % du volume 2016).**
- **Fin 2017 : deuxième facture semestrielle unique « Eau + Assainissement » émise par le Service des Eaux des 3 Rivières (solde des consommations de 2017 après relève du compteur à l'automne 2017).**

Pour votre information, le tarif du service public de l'assainissement fixé par Limoges Métropole pour l'année 2017 est de 1,353 € le m³.

AVIS DE RECHERCHE !

En 1989, dans le cadre des Rencontres Photographiques, plusieurs personnes de la commune avaient accepté de poser pour une exposition de photos réalisée par l'Œil Ecoute.

Plus de 25 ans après, nous envisageons de refaire cette exposition.

Vous êtes concerné (e) ? Prenez contact avec la Mairie : **05 55 00 50 09**.

Le tourisme, une compétence qui devient communautaire

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre existants à la date du 7 août 2015 doivent se mettre en conformité, avant le 1^{er} janvier 2017, afin d'exercer la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ». Ainsi, par délibération du 14 septembre dernier, le conseil communautaire de Limoges Métropole a délibéré afin que ses statuts soient mis en conformité avec la rédaction de l'article L.5211-6-1 – II du CGCT.

Limoges Métropole en tant d'EPCI a ainsi en charge, depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence « promotion du tourisme » et doit en décider les contours sur son territoire et la manière de gérer les offices de tourisme (O.T.) qu'ils soient existants ou à créer.

Cette solution impose de redéfinir l'organisation des O.T. existants sur le territoire de Limoges Métropole tel que l'O.T. de Solignac et de modifier la structure de l'O.T. de Limoges, notamment en instituant une gouvernance intercommunale et en intervenant sur toutes les communes membres de Limoges Métropole au titre de la « Promotion du tourisme ».



Ainsi, afin que les modalités organisationnelles et administratives de ce dossier soient régularisées pour l'exercice de la compétence au 1^{er} janvier 2017, les statuts de l'O.T. de Limoges ont été modifiés sur les deux aspects :

- Modification de la gouvernance de la structure au profit d'élus intercommunaux,
- Modification du périmètre d'intervention (sur le territoire de Limoges Métropole et non celui de la ville de Limoges).

L'O.T. de Solignac avec sa salariée va faire partie de la nouvelle organisation touristique communautaire et va devenir un B.I.T. (Bureau d'Information Touristique) rattaché à l'office intercommunal.



Les 20 et 21 septembre et le 21 novembre 2016, Solignac accueillait à l'abbaye Nathalie Baye, Laura Smet et une cinquantaine de personnes constituant l'équipe de tournage du film « Les gardiennes ».

Ce film est porté par Xavier Beauvois, qui a notamment réalisé « Des hommes et des dieux » où il retraçait l'histoire tragique des moines de Tibérine.

Le film conte l'histoire d'une chronique paysanne qui se déroule en 1915.



« Les hommes sont au front et les femmes ont dû s'improviser gardiennes des fermes. Une mère, Hortense, travailleuse infatigable, embauche Francine, une jeune femme de l'Assistance Publique pour la seconder car sa propre fille rechigne à se soumettre. Entre Hortense et Francine, un respect et une reconnaissance mutuels s'établissent d'emblée. Mais pour sauver la cohésion de sa famille, Hortense va devoir sacrifier la jeune femme et en payer le prix... »

Nos Seniors sont très actifs !

Les matinées Seniors

Le Conseil Départemental a organisé des matinées d'informations sur l'utilisation d'Internet, déclinées autour de 4 thèmes :

- découvrir les réseaux sociaux
- faire ses achats et naviguer sans risque sur Internet
- réaliser des démarches administratives en ligne
- se distraire, se cultiver, voyager.

La fréquentation de ces séances d'information a été importante si l'on en juge par la photo. Selon certains Aînés, ces séances pourraient être reconduites pour approfondir les acquis.

Le Conseil de Sages

Certains d'entre eux ont participé activement aux séances d'information précitées. De plus, le président, René Jacquet, leur a organisé 2 visites à Solignac :

- Le 1^{er} décembre, la station d'épuration des eaux usées Solignac-Le Vigen qui fonctionne avec des filtres plantés de roseaux.
- Le 6 décembre, l'usine de traitement des eaux située près du cimetière. Deux élus ont également participé à cette visite.

Le traditionnel repas des Aînés

Il s'est déroulé le 10 décembre à la salle des fêtes. Ce sont environ 90 convives qui se sont retrouvés pour déguster le succulent repas concocté par Gérard, le chef de cuisine.

Yvette Aubisse, entourée des maires des communes voisines, de la conseillère départementale Annick Morizio et de membres de son conseil municipal, a prononcé un discours de bienvenue sans oublier d'évoquer ceux qui nous ont quittés en 2016.

L'animation musicale a été confiée à Jeff Gosse, habitant de Solignac, qui a choisi un répertoire dont les chansons ont pu être reprises en chœur ou en karaoké, notamment par un quatuor de remarquables chanteuses !

Merci à toute l'équipe des agents communaux qui a permis à tous de passer cette agréable journée festive.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 14 septembre : DELIAS Jules, Franck - 4, rue Notre-Dame
24 septembre : GENTREAU Pierre, Paul, Jacques - 94, avenue Saint-Eloi
1^{er} janvier : LAUCOURNET Hortense, Perrine, Jeanne - 3, rue du Pont

DECES

- 10 octobre : BASSARD Pierrette, Marguerite, Josèphe - 2, rue Notre-Dame
15 décembre : DANGLADE André, Roger, Henri - Envaud
26 décembre : LERECLUS Marie, Anne, Delphine - Villebon

ETAT CIVIL - ANNEE 2016

NAISSANCES : 9 - MARIAGES : 8 - DECES : 11



Marché de Noël

Le 3 décembre dernier, l'association Maza'Val organisait son désormais traditionnel Marché de Noël. Petit changement de décor cette année puisque la manifestation s'est tenue dans la salle des fêtes de Solignac et rue de la Peyrade.

Le marché a accueilli de nombreux artisans permettant ainsi aux visiteurs de trouver des idées cadeaux originales, colorées et uniques : bijoux et accessoires, livres et carterie, gourmandises, produits biologiques, mais également des sapins de Noël naturels.

Les enfants des écoles avaient également mis la main à la pâte pour l'occasion puisque nous avons pu admirer leurs créations pailletées, spéciales fête de fin d'année, fraîchement réalisées en classe avec leurs enseignants.

Comme à son habitude, le Père Noël n'a pas manqué son rendez-vous avec les plus petits. Après des arrivées remarquées en calèche, il a, par deux fois, rencontré des enfants curieux et ravis de le voir. Certains ont même pris soin de lui laisser leur lettre...

Cette journée s'est déroulée sous un soleil radieux et dans une ambiance sympathique grâce à l'entrain et à la convivialité des participants, artisans, visiteurs et bénévoles.

Toute l'équipe de Maza'Val vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 et vous donne rendez-vous prochainement pour de nouvelles animations.





Coup de projecteur sur Florence Montalescot graphologue, graphothérapeute et expert en écritures

Dans le dernier bulletin municipal, l'annonce de l'installation d'un cabinet de graphologie à Solignac a éveillé notre curiosité et nous n'avons pas résisté à l'envie de frapper à la porte du 60, avenue Saint-Eloi pour en savoir un peu plus.

Quelle différence faites-vous entre graphologie et graphothérapie ?

La graphologie est une science humaine qui permet de déterminer le fonctionnement d'une personne et d'en dresser son portrait grâce à la conjugaison de nombreux paramètres entre eux. On a commencé à s'intéresser à l'écriture manuscrite au XII^{ème} siècle. La graphothérapie découle de la graphologie et permet de rééduquer le geste d'écriture et «d'en soigner» les troubles. Elle est apparue au XIX^{ème} siècle avec Robert OLIVAUX. Elle vise à aider les personnes qui présentent des problèmes de dysgraphie.

Quel public est concerné par cette rééducation ?

Tous ceux qui ont des troubles de l'écriture peuvent être concernés mais je rencontre principalement des enfants. Dans une classe, 3 à 4 élèves ont une écriture lente, illisible ou un geste d'écriture douloureux. La rééducation, ludique et personnalisée, est en général rapide. D'autres professionnels font aussi ce travail de graphomotricité : les ergothérapeutes, les psychomotriciens et les orthophonistes. Nous travaillons ensemble lorsque les enfants bénéficient de plusieurs

rééducations. L'écriture est «un système» et un acte complexe qu'il faut souvent décoder et il y a toujours une explication car un enfant ne fait jamais exprès de mal écrire. L'écriture est un miroir et une projection de soi. La main n'est que le prolongement de son cerveau.

Des adolescents et des étudiants peuvent consulter également car ils sont pénalisés aux examens par leur production écrite. La prise de notes sur clavier ne les aide pas. D'ailleurs des études ont montré que l'ordinateur les empêche de synthétiser les cours car ils tapent sur les touches plus vite qu'ils n'écrivent, donc ils notent tout sans réfléchir. Ecrire est un avantage cérébral qui stimule la mémoire et la créativité. A mon avis, l'intermédiaire technologique n'est pas une avancée pour ceux qui n'ont pas de difficulté d'écriture. L'avenir le dira.

Cette thérapie peut-elle être utile aux gauchers ?

Oui car ils vivent dans un monde de droitiers et ils peuvent être contrariés dans leur fonctionnement de pensée tout comme pour l'écriture. Pour leur faciliter l'exercice, il suffit d'incliner le bas de la feuille 30° à gauche et d'écrire sous la ligne pour ne pas avoir à «pousser» le stylo mais à le «tirer».

Vous êtes aussi Expert en Ecritures et Documents. Que faites-vous concrètement ?

L'expertise permet de dire si la personne a écrit ou signé ou non un document litigieux en le comparant avec des documents de comparaison. Elle éclaire le juge ou le demandeur sur son dossier, et aide au rétablissement de la vérité. Cette discipline me passionne autant que la rééducation et représente 50 % de mon temps de travail car je suis seule sur tout le Limousin dans les deux disciplines. Dans les grandes affaires, des collègues d'experts en Ecritures peuvent être consultés. L'IRCGN (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale) de Cergy Pontoise dispose d'un laboratoire d'experts en écritures au même titre que celui des empreintes, des ADN, de la balistique...

Est-ce que la graphologie détermine le caractère et la personnalité de quelqu'un ?

Tout à fait. Je ne pratique plus dans cette discipline car je ne souhaitais pas me disperser. Je l'ai fait pour des professionnels qui souhaitaient embaucher du personnel. A CV égal, avec un même diplôme et un entretien satisfaisant, la graphologie peut permettre d'affiner le profil et de soumettre un avis au recruteur en fonction de l'esprit d'entreprise

et de la personnalité du scripteur, dans le respect et les limites de La loi Aubry de 1992. Cette pratique est utilisée par les banques, les assurances ou les entreprises.

Comment êtes-vous venue à la graphologie et quelles études avez-vous faites ?

Ma reconversion date de 2007. En y réfléchissant, je pense que c'était une évidence car j'ai toujours aimé écrire, collectionné des écritures, des manuscrits. J'aime les livres, la calligraphie, les stylos, les papiers...J'ai fait des études de graphologie puis une spécialisation en graphothérapie. J'ai ensuite fait un DU de Comparaison d'Écritures et d'Analyse de Documents à Paris. De retour à Solignac en 2014, j'ai suivi un cursus en Expertise Judiciaire à Limoges.

Votre installation à Solignac vous pénalise-t-elle en termes de clientèle ?

Les gens se déplacent très facilement. Les enfants viennent hors temps scolaire, le mercredi et le samedi. Comme ma salle d'attente n'est pas tout à fait terminée, j'envoie les parents visiter l'abbatiale, boire un café, faire leur marché sur la place. Bientôt ils iront visiter le moulin. Ils n'ont pas de souci de stationnement et aiment venir à Solignac. Quant à moi, je n'ai plus besoin de montre car mes journées sont rythmées par les cloches de l'abbatiale.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de Florence Montalescot :

www.grafologia.fr

Téléphone : 06 10 61 91 98

Solignac en balade



Pour sa première année 2015/2016, les adhérents ainsi que l'équipe de « Solignac en balade » sont très heureux du fonctionnement, avec 8 randonnées au calendrier dont une au profit du Téléthon 2015.

Cette année, à l'issue de l'assemblée générale, de nouveaux adhérents nous ont rejoints, auxquels nous souhaitons la bienvenue. Nous comptons désormais 41 adhérents.

Neuf randonnées sont prévues cette année et toujours dans la bonne humeur. Trois ont déjà eu lieu à Saint Paul, Saint Sylvestre (et oui même le temps nous accompagne pour les plus courageux...) et Lastours.

Nous rappelons qu'il est conseillé de marcher 3 heures minimum à un rythme de 4,5 km/h.

Pour nous contacter :

h rivet.jpchazelas@gmail.com

Tél. : 05 55 06 99 68

Cotisation pour l'année : 10 €

« Solignac en balade » souhaite à tous les solignacois une très bonne année 2017.

L'huître en fête

Partant du principe que le mal de mer n'existe pas à terre, l'Office de Tourisme de Solignac a œuvré une fois encore, à mettre en avant "l'huître", sur la terre ferme du stade Raymond Breuil le 5 novembre dernier.

Malgré un temps bien breton, ou normand, c'est selon, nous avons eu le plaisir de régaler dès 9h les visiteurs avec huîtres, moules,

frites, crêpinettes, crêpes, galettes, crevettes, vins de tout bord...

Encore une fois, l'équipe de bénévoles a prouvé toute son efficacité en recevant, dès 6h30, consommateurs et exposants qui sont repartis ravis de leur journée. C'est ce que nous avons pu constater au regard des mines réjouies quittant les chapiteaux.



Photo Gérald Pichonnaud

Club de pétanque Les Amis de Solignac

Le club de pétanque Les Amis de Solignac organisait samedi 17 décembre 2016 son assemblée générale. Le bilan financier est sain après les recettes du concours de belote et des 2 concours organisés sur le stade du Vigen.

Concernant les résultats sportifs, notre équipe a participé au championnat des clubs en se classant à la 9^{ème} place (mais pas dernier) pour sa première année, résultat qui ne peut que s'améliorer la saison prochaine. Nous avons, d'autre part, fait quelques concours départementaux où chacun a fait de son mieux.

L'effectif du club reste stable avec l'arrivée de jeunes pousses souhaitant représenter dignement le club de Solignac.

Le club a procédé à l'élection du bureau qui sera composé de Pascal THEYS (président), Jean-Pierre GIRY (vice-président), Frédéric BENHAIM (trésorier), Pascal LANTERNAT (secrétaire).

Nous tenons à remercier les municipalités de Solignac et du Vigen pour leur aide.

Pour l'année 2017, quelques manifestations sont prévues qui seront à affiner lors d'une prochaine réunion prévue en février. Nous allons bénéficier d'un aménagement du terrain du Pont Rompu où nous pourrions continuer à nous entraîner et à disputer des parties amicales dans un bon esprit de détente. Des entraînements sont prévus le samedi à partir de 15h.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs de tous âges et de tous sexes, ainsi que de membres bienfaiteurs.

Pour tout renseignement, contactez le **06 21 07 33 61** ou consultez la page Facebook, les Amis de Solignac.



Noël au Judo Club Val de Briance

Les enfants ont été patients toute l'année ; le Père Noël est donc naturellement venu leur rendre visite lors de la dernière séance d'entraînement de l'année.

Le jeudi 15 décembre, il est venu s'assurer que les petits judokas étaient sages et a commencé à distribuer quelques friandises.

Le samedi suivant, les parents étaient invités à rejoindre leurs enfants sur le tatami et à partager une séance un peu spéciale et sportive. Le Père Noël est venu une deuxième fois s'assurer que la bonne humeur était bien au rendez-vous.

Un grand merci aux enfants, aux parents, ... et au Père Noël que nous remercions tous de sa disponibilité et de sa gentillesse.



Comité de jumelage de Solignac

Le Comité de Jumelage de Solignac tisse au fil des ans des liens toujours plus amicaux avec nos jumeaux belges et espagnols.

Notre association est riche d'une trentaine d'adhérents mais souhaite s'agrandir et s'ouvrir à la jeunesse de Solignac.

Si les relations avec nos voisins belges de Stavelot et espagnols de Riba-Roja vous tentent, n'hésitez pas à demander des renseignements sur nos activités, nos rencontres et nos voyages, nous vous réserverons le meilleur accueil.

Repas avec nos amis belges en juin 2016



Le Comité de Jumelage a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle

SOIREE ESPAGNOLE le 11 mars 2017
à la salle des fêtes de Solignac à partir de 19 h.

Repas à 15€ : Sangria et tapas en apéritif;
Paëlla réalisée sur place ; Buffet de desserts
Enfants de 10 à 15 ans : 5€. Gratuit pour les plus jeunes.

Le tout dans une ambiance festive, musique et danses étant au programme !

Inscriptions à l'Office de tourisme au :
05 55 00 42 31

— INFORMATION IMPORTANTE —

A l'occasion du **CARNAVAL DU MONDE de STAVELOT**, organisé tous les 10 ans, nous sommes cordialement invités par les Stavelotains pour faire la fête chez eux **le 20 août 2017**.

Stavelot accueille à cette occasion des groupes folkloriques de tous les continents qui participeront à un gigantesque cortège coloré, emmené par la musique et les danses.

Tous les Solignacois qui le souhaitent, jeunes et moins jeunes, seront les bienvenus pour participer au voyage, **du 18 au 22 août**, organisé par le Comité de Jumelage. Pour ne pas rater cet événement, réservez vos dates dès à présent !

Pour tous renseignements ou inscriptions, adressez-vous à :

Françoise Chaumeil **06 82 82 01 61** ou
Marie-Claude Carnoy **06 75 87 02 63**.

Intoxications au monoxyde de carbone : attention danger à domicile

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, ou CO, augmentent. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée, etc.).

En Nouvelle Aquitaine, au cours de la période de chauffe, du 1^{er} septembre 2015 au 31 mars 2016, 269 personnes ont été exposées dont 95 ont été transportées aux urgences, 32 ont été hospitalisées et 1 est décédée.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde, les bons gestes de prévention aussi :

- Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié,
- Tous les jours, même quand il fait froid, aérez au moins 10 minutes votre logement,
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air,
- Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue, etc.).

Les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite : en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 18 (Pompiers), 15 (Samu), 112 (depuis un téléphone portable) ou le 114 (Personnes sourdes et malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.



Où trouver des informations complémentaires ?

- À la mairie
- Chez les professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur
- En appelant un centre antipoison (Bordeaux : **05 56 96 40 80**)
- En consultant le site de l'agence régionale de santé : www.ars.sante.fr
- Plus d'informations :
www.prevention-maison.fr
www.inpes.sante.fr

Les bienfaits des légumes secs



A l'heure du repas, chaque convive fait le plein d'énergie, or les légumes secs, petites graines apparemment anodines, ont beaucoup à faire découvrir et à raconter.

Les légumes secs sont des graines, issues exclusivement de plantes de la famille des Fabacées, aussi nommées légumineuses, récoltées à maturité pour la consommation humaine. Ce sont des aliments riches en glucides, environ 60 %, essentiellement de l'amidon, et en protéines, environ 20 %. Ils sont intéressants aussi pour leurs apports en fibres et éléments minéraux, notamment en fer et en calcium. Souvent boudés, ils ont un intérêt nutritionnel très important, souvent appelés «supers aliments». Peu coûteux, faciles à mettre aux menus, ils associent simultanément les qualités des légumes et des féculents avec un apport en protéines important.

Et puisqu'en matière d'alimentation, la première motivation est le plaisir, il faut rappeler que cette famille constitue la base des cuisines du monde, un patrimoine que l'on aime redécouvrir aujourd'hui.

Il en existe 5 sortes : les haricots secs, les lentilles, les pois cassés, les pois chiches et les fèves que l'on peut consommer chauds ou froids, en entrée ou en plat et même en dessert.

Voici 2 recettes :

Salade de lentilles du Puy au haddock

Pour 4 personnes :

- 300 g de haddock,
- 300 g de lentilles,
- 4 échalotes,
- 2 c à s de moutarde à l'ancienne,
- 2 c à s de vinaigre de cidre,
- 4 c d'huile d'olive.



Cuire les lentilles dans un grand volume d'eau non salée pour éviter qu'elles durcissent (saler très légèrement en fin de repas). Lorsqu'elles sont cuites, les égoutter et laisser refroidir. Pendant ce temps, retirer la peau du haddock et le couper en petits morceaux. Eplucher les échalotes et les émincer. Les faire frire et les déposer sur un papier absorbant. Préparer la vinaigrette : moutarde, vinaigre de cidre et huile d'olive, la répartir sur les lentilles puis rajouter le haddock et mélanger (garder quelques morceaux pour la présentation), présenter dans des assiettes individuelles puis répartir les échalotes sur la préparation.

Haricots blancs cuisinés

Pour 6 personnes :

- 500 g de haricots blancs secs,
- 1 à 2 tomates fraîches ou en boîte selon la saison,
- 2 gousses d'ail, 1 oignon,
- une couenne de porc,
- persil, un bouquet garni, sel, poivre
- et un peu de graisse de canard ou de l'huile selon la préférence.



La veille, mettre les haricots dans un saladier et recouvrir d'eau. Le lendemain, égoutter les haricots. Dans une cocotte (en fonte de préférence), faire fondre la graisse de canard et y mettre les 2 gousses d'ail épluchées et écrasées, l'oignon et les haricots, les tomates et la couenne. Les faire revenir quelques minutes. Rajouter le bouquet et recouvrir d'eau (environ 3 fois le volume en eau), saler et poivrer. Laisser cuire doucement pendant au moins 1h30, si besoin rajouter un peu d'eau. Les haricots sont cuits lorsqu'ils sont fondants. Les servir avec un gigot ou toute autre viande.

Association Grandir Ensemble Burkina (AGE)

Le dimanche 23 octobre, l'Association Grandir Ensemble Burkina (AGE) a organisé à la salle des fêtes de Solignac un concert animé par quatre orgues de barbarie. Les spectateurs ravis ont écouté mais aussi participé en reprenant de nombreux airs connus.



Les responsables d'AGE ont ensuite expliqué le fonctionnement de l'association et résumé les actions entreprises au Burkina pour scolariser des enfants issus de familles très pauvres.

AGE, Association Grandir Ensemble Burkina, dont le siège est à Solignac, a été créée en 2005 pour trouver des parrains et des marraines aidant financièrement des enfants

choisis par ASOPO, une petite association qui œuvre à Gourcy, à 150 km au Nord-Ouest de Ouagadougou.



Photos Claude Leroux Robert

Pour mieux découvrir AGE, visitez notre site : <http://association-age-burkina.jimdo.com/>

Vous êtes aussi cordialement invités à venir nous rencontrer lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le 4 février 2017 à 15 h à la maison des associations de Solignac, au Pont Rompu.

Coordonnées du secrétariat :

AGE, chez Marie-Claude Carnoy
3 avenue du 11 novembre, 87110 Solignac, 09 77 79 77 65
ou AGE, chez Brigitte de La Malène, Lugin, 87380 Château-Chervix, 05 55 31 22 31

Email : associationageburkina@yahoo.fr

Mettre en lumière le Pont pendant la période des fêtes de fin d'année, c'était un souhait d'Alain Desbordes. Il l'avait imaginé, nous l'avons fait.

Après une pleine journée de travail, grâce à quelques soucis techniques de branchement (sur une alimentation privée en provenance de la maison d'un habitant du quartier), tout était en place

pour partager le vin chaud délicieusement préparé par un autre habitant du Pont au savoir-faire incontesté.

A la nuit de ce 10 décembre 2016, ceux qui l'ont pu se sont retrouvés au pied du sapin des Ponticauds de la Briance avec la fierté d'avoir apporté un petit plus à la vie du village et le plaisir de passer un moment ensemble avant les fêtes.



Association Les Ponticauds de la Briance